Parentis POINT

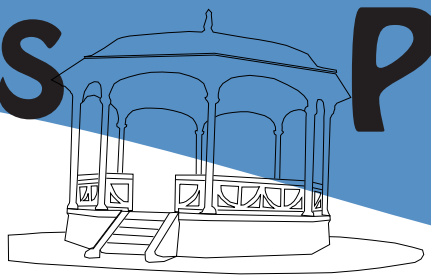

Office de tourisme

Ville de Parentis-en-Born

1er janvier au 31 mars 2013

N°147

Les Bourbon-Basian, seigneurs de Parentis descendants de Saint-Louis

Le 25 février 1534 marque, à Parentis-en-Born, l'arrivée d'un nouveau seigneur. Et ce n'est pas n'importe qui : ce personnage est de sang royal, descendant direct de Saint-Louis. Direct, cela est incontestable, mais issu d'une branche bâtarde. Ce nouveau seigneur s'appelle Gaston de Bourbon, baron de Basian.

Gaston est le quatrième fils de Charles de Bourbon, vicomte de Lavédan dans le Bigorre, chambellan du roi, gouverneur du Bourbonnois et sénéchal de Toulouse. Quant à ce dernier, il est fils naturel de Jean II, duc de Bourbon, et de Louise d'Albret, dame d'Estouteville.

L'histoire a retenu que Gaston de Bourbon-Basian s'est marié en présence du roi de France François 1er, et des roi et reine de Navarre. Il semble que Henri II d'Albret, roi de Navarre, l'appréciait suffisamment pour l'appeler, dans une ordonnance du 17 juin 1547, son «très cher et bien-aimé cousin», et donc rappeler le lien familial et l'ancêtre commun, Saint-Louis.

Gaston fut un soldat, un homme d'armes : «guidon» de la compagnie de cent lances du roi de Navarre, et capitaine, ou gouverneur du Château-Trompette (à Bordeaux) de 1545 à 1550. Le 27 août 1550, Gaston fut pourvu par le roi Henri de Navarre de l'office de sénéchal de Navarre et de Béarn, dont il prêta serment.

Le contrat de mariage entre Gaston de Bourbon-Basian et Suzanne du Puy, dame de Parentis et d'Audenge, est signé dans le diocèse d'Auch, d'où dépendent les terres de Bazian. Cette Suzanne est issue d'une très ancienne famille de chevaliers landais, installés depuis plusieurs générations dans le pays de Born.
A la suite de ce mariage, les Bourbon-Basian deviennent seigneurs landais, propriétaires de nombreuses terres entourant le Bassin d'Arcachon et d'une grande partie du pays de Born.

En bons seigneurs, Gaston et Suzanne cherchent à tirer quelques revenus de leurs terres et, en 1544, ils réclament aux habitants des paroisses de Saint-Paul, Pontenx, Sainte-Eulalie, Parentis et Gastes un droit de pacage pour le bétail.

Mais les habitants refusent poliment et leur répondent que Louis Castéja, le père de Suzanne, leur avait déjà concédé ces droits par baillettes : ils peuvent donc jouir «sans entrave et sans indemnité ou autre devoir du droit de faire paître leur bétail sur toutes les terres de la prévôté de Born». Ces mêmes habitants rappellent au couple seigneurial qu'il leur avait déjà été promis de les laisser jouir de ces droits en 1535, «avec une latitude plus grande encore que du temps du seigneur d'Albret, sans leur réclamer aucun devoir et que, par suite, ils ne lui devaient absolument rien ».

Gaston de Bourbon et Suzanne du Puy, sa femme, sont beaux joueurs : ils n'insistent pas et renoncent à assujettir les habitants de ces paroisses à d'autres charges ou à de nouveaux impôts. La reconnaissance des Parentissois s'exprimera à travers un fort joli cadeau en monnaie sonnante et trébuchante : ils offrent 142 écus d'or à leur seigneur qui les accepte en déclarant les maintenir dans la possession de ces droits, sans être tenus à un quelconque devoir ni redevance.

En 1553, Gaston de Bourbon fournit le dénombrement de ses terres : il n'omet point Parentis. On peut cependant douter qu'il se signala souvent dans le pays de Born. Nous avons vu que ses activités militaires le retenait à Bordeaux, ou en Navarre, mais cela ne signifie certainement pas un délaissement de ses terres landaises : nous trouvons son épouse, Suzanne du Puy, très présente et active, gestionnaire attentive des terres de Buch et Born dont elle a hérité des Castéja. Nous ne savons pas si Gaston vécut suffisamment pour l'apprendre, mais le duché d'Albret fut créé en décembre 1555 par le roi (de France) Henri pour le roi et la reine de Navarre : la prévôté de Born, donc Parentis, fut incluse à ce nouveau duché.

Blason des Basian, d'azur à 3 fleurs de lys d'or

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Samedi 05 janvier
21h00 : Loto - Salle des Fêtes - Organisé par l'Amicale des 20 ans.

Mardi 08 janvier
14h00-17h00 : Dégustation de la galette des Rois - Lieu Accueil Enfants-Parents - Pôle Petite Enfance - Moments d'échanges, de discussions ouverts aux parents et leurs enfants - Entrée gratuite - Renseignements : 05.58.84.16.

Samedi 26 janvier
20h30 : «Stress en pièce» - Théâtre par le Théâtre Job - Salle des Fêtes - Organisé par le Service Culturel de la Ville - Tél . : 05.58.82.71.46.

Mardi 30 janvier
09h00-18h00 : Braderie d'hiver - Salle des Fêtes - Organisée par le Secours Populaire.

Jeudi 31 janvier
09h00-18h00 : Braderie d'hiver - Salle des Fêtes - Organisée par le Secours Populaire.

Vendredi 1er février
09h00-18h00 : Braderie d'hiver - Salle des Fêtes - Organisée par le Secours Populaire.

Mardi 05 février
18h00 : Petit concert d'élèves - Flûtes-Pianos - Local de l'OVPB - Antenne du Conservatoire des Landes.

Vendredi 08 février
18h00 : Loto - Salle des Fêtes - Organisé par l'école maternelle.

Dimanche 10 février
16h00 : Concert du Brass Junior et de l'orchestre symphonique du Conservatoire des Landes - Eglise.

Jeudi 14 février
Journée : St-Valentin dans les commerces - Tombola (lots à gagner) chez vos commerçants - Organisé par l'U.C.A.P.

Vendredi 15 février
21h00 : Loto - Salle des Fêtes - Organisé par Espace Fitness.

Samedi 16 février
15h00 : Après-midi dansant animé par Thierry Etchegarray - Salle des Fêtes - Organisé par Elgarrekin.

Dimanche 17 février
Bal de la St Valentin - Salle des Fêtes - Organisé par l'Espace Danse.

Vendredi 22 février
20h30 : «Hommes, femmes, mode d'emploi : le gars» - Théâtre par Victoria Music - Salle des Fêtes - Organisé par le Service Culturel de la Ville - Tél . : 05.58.82.71.46.

Mardi 26 février
18h30 : Soirée Carnaval - Salle des Fêtes - Organisé par les écoles primaires.

Vendredi 1er mars
21h00 : Loto - Salle des Fêtes - Organisé par La Boule des Lacs.

Dimanche 03 mars
Loto - Salle des Fêtes - Organisé par le CNBO/Espace Danse.

Vendredi 08 mars
21h00 : Loto - Salle des Fêtes - Organisé par l'Amicale Parentissoise de Loisirs.

Dimanche 10 mars
Journée : Concours d'Agility - Arènes - Organisé par Parentis Education Canine.

Lundi 11 mars
14h45 : Challenge Pallas - Parc du Segot - 9€ - Organisé par La Boule des Lacs - Tél. : 06.20.99.58.82.

Samedi 16 mars
21h00 : Loto - Salle des Fêtes - Organisé par Parentis Sport Rugby - Tél. : 05.58.78.47.73.

Lundi 18 mars
16h00-19h30 : Don du sang - Salle des Fêtes - Organisé par E.F.S.

Mardi 26 mars
20h30 : 16ème Festival «Chantons sous les Pins» - Concert - Le Ministère de la jeunesse et de la magouille: «Ecoute ta mère et mange ton short !» - Service Culturel de la Ville - Tél. : 05.58.82.71.46.

Médiathèque municipale

Exposition

Du 28 janvier au 15 février :
«Lacq Odyssée :
Le ciel, miroir des cultures»

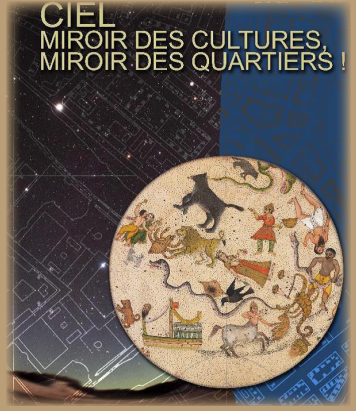

INFORMATIONS PRATIQUES

Paren'dix 2013

La 10ème édition de la Paren'dix se déroulera le dimanche 21 avril 2013.

Distribution annuelle des sacs poubelles

La distribution annuelle des sacs poubelles se fera au centre administratif du 08 au 13 avril 2013.
> Du lundi 08 avril au vendredi 12 avril : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
> Samedi 13 avril : de 9h00 à 12h00.
La distribution des sacs se fera sur présentation de la redevance 2013.
Les sacs non retirés pendant la distribution ne seront plus attribués sauf cas exceptionnels (Résidence secondaire - Absence de longue durée - Congés).
Renseignements : Accueil de la Mairie.
Tél. : 05.58.78.40.02.

Centre Communal d'Action Sociale
BOIS DE CHAUFFAGE

Tradition de longue date, cette aide consiste à livrer du bois de chauffage aux personnes (personnes âgées, handicapées..) n'ayant pas la force physique de le faire eux-mêmes et ayant de faibles ressources.

Les demandes seront étudiées en fonction des critères et les quantités de bois distribuées seront fonction de la disponibilité.

La demande se fait par courrier, adressé à Monsieur le Président du CCAS, accompagné de la dernière feuille de non imposition (du demandeur et de tous les membres vivant à son foyer), de la taxe d'habitation et s'il y a lieu de la taxe foncière.

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 15 juin dernier délai. Tél. : 05.58.78.40.02
Ville de Parentis en Born - BP 42
40161 Parentis en Born cédex.

Cafés Mémoire

Temps d'échanges convivial entre aidants familiaux et leurs proches atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Lieu de partage d'expériences pour rompre l'isolement social et apporter des informations pour améliorer le quotidien

L'Equipe de professionnels spécialisés de la Plateforme d'Accompagnement et de Répit de l'EHPAD de Biscarrosse vous accueille à PARENTIS-EN-BORN :

Tous les 4èmes jeudis du mois
au «Cochon qui rit» 101 route du Lac

de 14h30 à 16h30
Entrée ouverte à tous , chacun est libre d'arriver et de repartir quand il le souhaite.
Les consommations sont à la charges des participants.

Contact :
Mme CAPDEPUY
05 58 83 01 50

Les cafés mémoire du 1er trimestre 2013 : 24 janvier 2013, 28 février 2013, 28 mars 2013.

printemps des landes
20 avril → 12 mai 2013
www.printemps-des-landes.com

Concours littéraire

«Des saveurs et des couleurs»

Du 21 décembre 2012 au 15 mars 2013

Renseignements
Pôle Animation et Vie de la Cité
05.58.82.71.46.

PARENTIS en Born
CONCOURS LITTERAIRE
« Des saveurs et des couleurs »
du 21 décembre 2012 au 15 mars 2013
Concours de Nouvelles ouvert aux
· moins de 11 ans
· moins de 17 ans
· adultes
Remise des prix lors du Festival Voix Libres le 8 Mai 2013
Renseignements : Pôle Animation et Vie de la Cité
05 58 82 71 46
sce.culturel@parentis.fr www.parentis.com

INFORMATIONS PRATIQUES

NOUVEAU A PARENTIS EN BORN

Poissonnerie
Le Temps d'une Marée
Poissonnerie
Plats Cuisinés ❁ Dégustation d'Huîtres ❁ Fruits de Mer
09 83 27 27 58 . letempsdunemaree@live.fr
5, avenue Guillaumet - 40160 Parentis-en-Born

La Cerise sur le Gâteau
votre nouvelle Boulangerie Pâtisserie Traiteur
La Cerise sur le Gâteau - 4, place du 14 Juillet 40160 Parentis en born

La Cerise sur le Gâteau
Boulangerie-Pâtisserie
4 Place du 14 Juillet
40160 Parentis en Born

LE FOURNIL LANDAIS
Boulangerie
1, Avenue pasteur
40160 Parentis en Born
05.58.78.42.69.

RÔTISSERIE
Poulets & Compagnie
NOUVEAU
À PARENTIS !
votre rôtisserie artisanale
POULETS FERMIERS LANDAIS VÉRITABLES !
05 58 82 14 08
Avenue du 8 Mai 45 (face à la poste) • 40160 PARENTIS EN BORN

OFFICE DE TOURISME *

Place du Général de Gaulle - 40160 Parentis en Born
☎05.58.78.43.60
oft@parentis.com - Site : tourisme.parentis.com

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 09h-12h/14h-17h
Mercredi : 09h-12h

Responsable de la publication: Bernard MAURIN
Rédaction : Bernard MAURIN - Gilles DUBUS

Ville de Parentis-en-Born

Inscriptions Ecole maternelle

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2013 à l'école maternelle débutent le 14 janvier 2013 pour les enfants nés en 2010.

1ère étape :
Les familles doivent se présenter au bureau des affaires scolaires pour retirer un dossier d'inscription.

2ème étape :
Se munir des pièces suivantes : Dossier d'inscription rempli - Livret de famille - Justificatif de domicile de moins de trois mois.
Si nécessaire un justificatif d'autorité parentale (parents divorcés ou séparés).
Le service délivre le certificat d'inscription à l'école maternelle.

3ème étape :
Prendre rendez-vous auprès de la Directrice de l'école maternelle au 05.58.78.55.90.

Ville de Parentis en Born
Service des Affaires scolaires
Place du Général de Gaulle
Tél : 05.58.78.92.08.
E-mail : sce-aff.scolaire@parentis.fr

Loto de l'Ecole Maternelle

Vendredi 08 février
18h00 - Salle des Fêtes

Loto pour les enfants et pour les grands
Au profit de la coopérative scolaire
Lots pour tous les âges
Buvette - Petite restauration sur place
(quiches-pizzas-crêpes-pâtisseries)

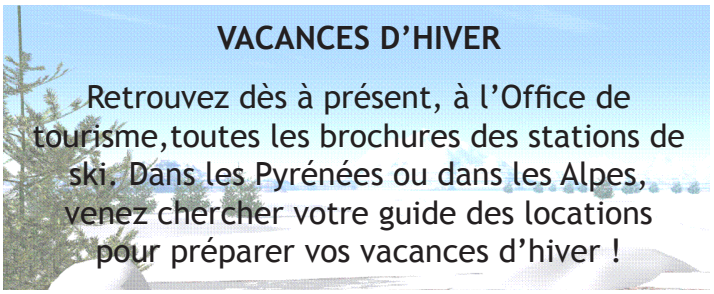

VACANCES D'HIVER

Retrouvez dès à présent, à l'Office de tourisme, toutes les brochures des stations de ski. Dans les Pyrénées ou dans les Alpes, venez chercher votre guide des locations pour préparer vos vacances d'hiver !

Point d'accès WIFI

Nouveau à l'Office de Tourisme : un point d'accès WIFI vient d'être installé.
Venez-vous connecter gratuitement!

Calendrier des animations arrêté selon les informations communiquées par les organisateurs, en date du 17 octobre 2012, au Service Pôle Animation et Vie de la Cité. L'Office de Tourisme ne saurait être tenu responsable en cas d'annulation de la part des organisateurs pour quelque raison que ce soit.

Conception réalisation : Office de Tourisme - Ville de Parentis en Born - Impression : Imprimerie Lacoste Roque Mont de Marsan